

Délibération
Composition de la Commission des Finances

La Commission des Finances a pour objet d'examiner les projets de budgets primitif et rectificatif, les projets de budget exécuté et des comptes annuels, préalablement à leur adoption par l'assemblée générale, ainsi que les comptes consolidés. Elle examine dans les mêmes conditions les projets de décision qui lui sont soumis pour avis en application des dispositions du code de commerce.

Sont également soumis à son avis les projets de délibérations visés par le code de commerce non prévus au budget et ayant une incidence financière significative. Elle doit également se prononcer sur les projets d'acquisitions ou de cessions immobilières ou mobilières. Toutefois, peuvent être dispensées de cet avis les opérations dont les crédits correspondants ne dépassent pas le montant de 100 000 €.

La commission des finances est composée de 5 membres élus titulaires avec voix délibérative, choisis en dehors du Président de la CCI et du Trésorier et de leurs délégataires et des membres du bureau et de la commission consultative des marchés. 5 membres élus suppléants sont élus dans les mêmes conditions et seront invités comme les titulaires à chaque commission.

Les membres de la commission des finances sont élus par l'assemblée générale à la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents lors de la séance d'installation ou, au plus tard, lors de la séance suivante.

Le Président de la commission des finances est élu par l'assemblée générale qui désigne également parmi les autres membres de la commission un vice-Président chargé de le remplacer en cas d'empêchement.

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES FINANCES

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Dominique GRANGEREAU	Jean-Charles CUENET
Catherine PANART	Olivier TAPIN
Dominique PANIER	Steven BODIOL
Christophe SAUVION	Xavier ROQUEL
José SAVARIEGO	Anne BEGOUIN

ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Appel à candidature :

Dominique GRANGEREAU se porte candidat.

DÉSIGNATION DU VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Le Président de la Commission des Finances propose à l'assemblée de désigner Mme Catherine PARADE, comme Vice-Président de cette commission.

CCI Charente-Maritime

DELIBERATION soumise à l'Assemblée Générale d'installation, réunie le 25 novembre 2021, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	58
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	30
Nombre de membres élus présents	46
Nombre de votants	46
Nombre de voix POUR	46
Nombre de voix CONTRE	—
Nombre d'ABSTENTIONS	—


Secrétaire


Président